

Compte rendu du conseil d'école du jeudi 5 novembre 2020

Ecole Jacques Prévert

Présents	Excusés	Absents
<u>Représentants des parents d'élèves :</u> Leïla POTEL Céline LECLERC, Yarame POUSSIER,	Mandy CARREAU Virginie LEBLANC Anne-Caroline AUBERT Pascal DE SOUSA FARIA Antigone GEORGALAS	
<u>Education nationale :</u> Eric GILARDI (Directeur de l'école) Yves JEANNE (DDEN) <u>Enseignants :</u> Cécile BREFORT, Mélanie POTTIER, Stéphanie FERARD,	Jean-Philippe LEMANCEL (IEN) Enseignants : Lucie GUYOT, Morane Sigogne Chantal QUERU Serge BABARIT Sylvain HOULLIER Aline DUMONDELLE	
<u>Représentants et personnels de la collectivité territoriale :</u> Christine GERVAIS (adjointe aux affaires scolaires) Guillaume WATTEZ (coordonateur périscolaire), Manon BEAUGEARD (réfèrent périscolaire Prévert élémentaire), Nathalie DUFAY (référente périscolaire Prévert maternelle)	Michel LEROYER (Maire de la Ferté Macé)	

Secrétaire : Cécile BREFORT

Résultats des élections des représentants de parents d'élèves :

7 sièges à pourvoir,

1 liste de 8 candidats (7 titulaires et 1 suppléant)

205 inscrits, 111 votants (54% de participation)

12 bulletins blancs ou nuls, 99 suffrages exprimés

Sont élus sur la liste de la FCPE : Virginie LEBLANC, Leïla POTEL, Céline LECLERC, Anne-Caroline AUBERT, Antigone GEORGALAS, Pascal DE SOUSA FARIA, Yarame POUSSIER et Mandy CARREAU

Félicitation et bienvenue aux nouveaux. Nous avons besoin de parents élus investis afin de nous faire remonter les remarques, les difficultés, les suggestions, des autres parents mais aussi des enfants, ce qu'ils peuvent exprimer en dehors de l'école sans toujours oser le dire à l'école. Vous êtes des acteurs essentiels du dialogue entre l'école et les familles. Dialogue nécessaire au bon fonctionnement de l'école.

Vote du règlement intérieur de l'école

Un rapprochement sur la forme a été fait entre les 2 règlements intérieurs des 2 écoles. Ils étaient très proches sur le fond. L'année prochaine, il nous faudra un seul règlement intérieur et nous allons préparer cela dès cette année avec la participation des délégués des écoles.

Relecture du paragraphe sur le repos en maternelle qui a été modifié pour assouplir le retour des petits.

Le règlement est adopté à l'unanimité.

Organisation pédagogique de l'école (effectifs, répartition, APC)

L'école compte 47 élèves en maternelle et 99 en élémentaire. Ce qui fait un total de 146 élèves pour 7 classes. Moyenne de 20,8 par classe

1 TPS, 15 PS, 13 MS, 17 GS = 2 classes de maternelle de 23 et 24 élèves.

19 CP, 17 CE1, 17 CE2, 22 CM1, 24 CM2

La répartition choisie : 2 classes multi niveau en maternelle et 1 classe par niveau en élémentaire.

Effectifs en baisse et 24 CM2 partent en fin d'année.

Changement dans l'équipe enseignante :

Eric GILARDI remplace Serge BABARIT à la direction de l'école. Serge BABARIT prend un poste d'enseignant à plein temps avec les CM1.

Mélanie POTTIER passe de la maternelle à l'élémentaire en CE1.

Mindy BONDIS remplace Sandra LEBLANC (mutation) sur le poste maitresse E du RASED.

Christelle NOGUES au poste de psychologue scolaire. Elle remplace Micheline BUITHE
2 nouvelles brigades (remplaçants) arrivent sur l'école : Morane Sigogne et Lucie Guyot.
1 service Civique : Margaux Lorimier arrivée le 2 novembre . Missions : participation aux projets des classes, tenue de la BCD, accompagnement avec des groupes d'élèves lors de sorties, appel des absents, cahier de cantine.

Présentation de l'évolution de l'équipe d'animation périscolaire.

Parole à Guillaume coordonnateur pour présenter l'équipe

Stabilité de l'équipe depuis 2 ans : 5 animateurs et 1 service civique en élémentaire, 5 animatrices/ATSEM en maternelle

Bonne ambiance en élémentaire, mais protocole lourd à mettre en place.

Petits effectifs en maternelle qui permet d'organiser des activités.

Organisation des APC : Les Activités Pédagogiques Complémentaires sont destinées aux élèves qui ont des difficultés en français ou en maths. C'est un temps de travail en petits groupes. Elles ont lieu sur le temps du midi pendant 1 demi-heure. Les parents ont signé une autorisation en début d'année. Les enseignants informent les parents si un élève est concerné. Elles ont lieu le midi.

Point sur le niveau des élèves après la crise sanitaire

Peu de retard constaté, à part pour des enfants qui ne sont pas du tout revenus au mois de juin, surtout en maternelle.

La mairie a mis en place le dispositif « vacances apprenantes » cet été et à la Toussaint.

Protocole sanitaire de rentrée de l'école (voir en annexe)

La mise en place du protocole sanitaire à la rentrée s'est très bien passée grâce à un travail conjoint de l'école, de la municipalité et des parents d'élève.

Nouveau protocole pour la rentrée du 2 novembre

Un parent demande s'il est possible d'avoir du contenu en ligne pour les enfants qui doivent rester à la maison ? Cela est possible et à organiser directement avec l'enseignant de l'enfant concerné.

Le port du masque : Depuis octobre, le port du masque est obligatoire dans un rayon de 50 m aux abords de l'école 15 minutes avant et après les heures d'entrée et de sortie. Il est maintenant obligatoire dans toute la ville et tout le temps.

Le port du masque est interdit pour les élèves de maternelle et depuis lundi 2 novembre obligatoire

pour les élèves à partir du CP.

Les familles pour qui l'achat des masques est difficile peuvent se signaler pour en recevoir.

Le Centre Socio Culturel offre 2 masques gratuits pour les Fertois à partir de 11 ans, cela sera peut-être élargi à partir de 6 ans.

Le lavage des mains est systématique :

- à l'arrivée dans l'établissement,
- avant et après la récréation
- Avant et après chaque repas,
- Après être allé aux toilettes
- Le soir, dès l'arrivée au domicile

Les parents demandent pourquoi il n'y a plus de barrières devant l'école élémentaire. Guillaume Watez indique que le sens de circulation n'était pas respecté et que la présence des barrières ne semblait pas utile. L'absence des barrières permet aux parents de mieux respecter les distances quand ils attendent leur enfant.

En cas de symptômes chez un enfant, c'est le médecin qui décide s'il faut faire un test COVID ou non.

Pour le retour de l'enfant à l'école, il faut obligatoirement remplir l'attestation sur l'honneur.

Changement d'horaires de l'école à partir du lundi 9 novembre :

A partir de lundi, modification des horaires du midi pour le cycle 2 CP, CE1, CE2 : 11h45 – 14h

Permet d'éviter le brassage entre différents cycles.

Pour les parents qui ont des enfants dans différents cycles, il sera possible de récupérer et d'emmener tous les enfants en même temps.

En restauration, les enfants sont répartis en groupes classe par table de 4 ou 5, chaque animateur est référent d'un groupe classe. En maternelle, les enfants sont installés aux tables par classe.

La sécurité (incendie, PPMS...)

Nous avons fait un exercice d'évacuation incendie (le 22 septembre en élémentaire et le 28 septembre en maternelle. Les élèves ont évacué rapidement et dans le calme.

Il y a eu un exercice PPMS attentat intrusion le 28 septembre en élémentaire et le 8 octobre en maternelle. Il s'agit de s'enfermer, de se cacher et de ne pas faire de bruit. Les exercices ont été bien

réussis par les élèves.

Dans le courant de l'année, il y aura un exercice PPMS risques majeurs. La mairie a fourni 4 malles PPMS à l'école. Ces malles contiennent le matériel nécessaire en cas de confinement. (trousses de secours, talkies-walkies, radio, corne de brume, lampe de poche...). Il a été demandé à la mairie d'investir dans des boîtiers PPMS afin de pouvoir bénéficier d'un signal d'alerte spécifique et bien audible partout dans l'école en cas d'alerte intrusion.

Il y aura aussi un autre exercice évacuation incendie.

Le plan vigipirate vient d'être renforcé : les portails et les bâtiments doivent être fermés à clé en dehors des heures d'entrée et de sortie.

Financement de l'école par la commune de la Ferté Macé en 2020 :

En maternelle : 37,54 € par enfant pour les fournitures scolaires

+ forfait de 1000 € pour les projets

En élémentaire : 17,28 € par enfant pour les fournitures scolaires

+ 10,56 € par élève pour les fichiers et les livres

+ forfait de 1400 € pour les projets.

Classe transplantée : 8,50 € par jour et par enfant et 500 € pour le transport (pas pour cette année)

Le cinéma : 2 séances en maternelle, 3 séances en élémentaire

Les spectacles du REZZO61 : 2 spectacles par enfant

La natation à raison de 30 séances par enfant sur la scolarité

Équitation pour les CP et CE1

Voile ou kayak pour les CE2, CM1, CM2

Mise à disposition d'un animateur sportif (Cédric PAPIN) : tire à l'arc, escalade, vélo...

Point sur les dotations prévues en matériel

Malles PPMS

2 ordinateurs sont arrivés en élémentaire (budget 2019)

1 vidéoprojecteur et un ordinateur portable en maternelle. (budget 2019)

Copieur (2019)

Nous ne savons pas clairement ce qui a été accepté comme investissement pour le budget 2020.

Deux dossiers en attente : la mise en accessibilité et le changement des fenêtres dans la classe des CM1 (budget 2020, mais pas avant les vacances de Pâques).

Bilan des travaux réalisés depuis le précédent conseil d'école

Un peu de peinture a été faite pendant l'été.

Les vidéoprojecteurs ont été installés en maternelle.

Le paillage de la haie a été fait.

Le panneau d'affichage a été changé car il avait été détérioré.

Haut-parleur pas fait car boîtier PPMS à l'étude. Où en est-on ?

Qu'en est-il de l'investissement de mise aux normes handicapé qui devait être fait dans chaque école ?

Structure de jeu maternelle ? Guillaume Wattez dit que ce sera mis budget 2021

Changement des fenêtrage en maternelle ?

Des parents trouvent que la sortie en maternelle est un peu dangereuse au niveau de la route. Le stationnement a été interdit au niveau du portail. Le conseil d'école propose de matérialiser un passage piéton ou un ralentisseur.

Ferténergie : Installation de panneaux solaires sur les toits des écoles prévue pour les vacances de février.

Etat des comptes de la coopérative scolaire

Les comptes de coopérative scolaire sont en cours de fusion. Nous avons gardé dans chaque école 10 € par élève. La coopérative de Souvray a gardé 2050 € et a reversé le reste à l'APEPS. La coopérative de Prévert a gardé 1360 € et va reverser le reste à la FCPE par l'intermédiaire du compte USEP. La coopérative de Prévert a versé 1360 € à la coopérative de Souvray qui devient la coopérative des 2 écoles.

Chaque coopérative a reversé le surplus à l'association de parents d'élève de chaque école.

Ainsi, le solde du compte de la coopérative scolaire est d'environ 3410 €.

La tenue des comptes de coopérative est tenue à la disposition des parents élus qui le souhaitent.

OTS : semaine des 4 jours. Quelle est la position des parents élus ? des parents ? de la ville ?

Au sein de l'école, les avis sont partagés. Environ 2/3 des enseignants souhaitent un retour à 4 jours.

Certains parents regrettent que le mercredi ne soit pas un temps de repos pour les enfants. D'autres parents tiennent aux 5 matinées par semaine.

Fusion des écoles : L'équipe enseignante est toujours favorable à cette fusion.

La municipalité doit en faire la demande à la DASEN. Il faudrait prendre contact avec L'IEN M. Lemancel

La FCPE (point sur les différentes actions et sur le questionnaire)

Un questionnaire a été élaboré l'année dernière, diffusée en octobre, avec une vingtaine de questions. Il y a eu 65% de retour pour l'élémentaire et 46% pour la maternelle.

Voir le compte-rendu joint.

Le projet d'école 2020 – 2024 :

L'école va devoir refondre les 2 projets d'école en un seul l'année prochaine.

Cette année, nous gardons le projet qui a été élaboré en fonction des besoins identifiés

AXE DE PROGRÈS 1 : Produire des écrits quotidiennement dans toutes les disciplines.

AXE DE PROGRÈS 2 : Développer la cohérence de l'enseignement des fondamentaux, de la littérature et des sciences dans une logique de parcours (démarche, outils et programmations).

AXE DE PROGRÈS 3 : Favoriser davantage la communication entre les différents acteurs de l'école.

Les projets des classes pour l'année scolaire

Pas de séjour avec nuitées pour l'instant : systématiquement refusé par la DSDEN.

En maternelle, deux projets principaux : les continents avec une sortie envisagée dans un parc animalier, la sécurité avec une visite de la caserne des pompiers

Sortie au Haras du Pin pour les CP et CE1.

Musée de la pomme annulée pour le cycle 2.

Intervention hand au CE2

Intervention sur la qualité de l'air avec les Collines Normandes au CE2.

CM2 : échange scolaire avec des élèves de Pologne

Greffe des pommiers pour CM1 et CM2

Projet de visite du château de Falaise pour les CM1

Réunion des délégués initialement prévue le vendredi 27 novembre avec Eric Gilardi et Manon Beugeard. Reportée à cause de la crise sanitaire. (idem pour la réunion des éco délégué avec M. Babarit)

Guillaume Wattez : pour le marché de Noël : proposition de dessins pour décorer le marché de Noël qui démarre le dernier weekend de novembre. Pas forcément sur le thème de Noël. Cela va être

discuté en conseil des maitres la semaine prochaine.

Photo scolaire :

Elle a eu lieu le 21 septembre en respectant la distanciation.

Nous avons harmonisé les tarifs entre les 2 écoles : 15€ pour la pochette complète, 6 € pour le groupe seul, 6€50 à partir de la 3^e pochette complète.

Intervention des parents sur les actions de l'année passée :

Le marché de Noël : 216 €

Les grilles de dinde : 1085 €

Vente de petits pains : 278 €